



NAVIGANTS

u g i c t c g t p n c a f . f r

CDG: 01.41.56.30.10 (6.41.84)

ORY: 01.41.75.16.75 (5.72.51)

ugictpnord@free.fr



A Roissy CDG 01 41 56 30 38 / 41 à ORY 01 41 75 72 05 sudafpnc@orange.fr

22 Février 2013

LES ACCORDS DE LA HONTE

HABILE STRATEGIE DE LA DIRECTION ET DES SYNDICATS PNC QUI SIGNENT UN RELEVÉ DE DÉCISION A QUELQUES JOURS DE NOTRE GREVE.

Le but de la direction et de certains syndicats : faire retomber la colère qui monte et nous resservir une pâle copie de ce qu'ont rejeté massivement les PNC en juillet 2012 :

-Diminution drastique des compo PEQ :

-1 PNC sur tous les vols Long courriers

Suppression d'un chef de cabine sur 380 et 777-300 remplacé par 1 Stew/ HOT

Projet Best qui prévoit jusqu'à moins 3 PNC

-Ratio PAX / PNC en augmentation (plus de PAX et moins de PNC)

PENIBILITE AUGMENTEE

-Diminution des repos en escale : par exemple

IAH en 3 ON

EZE avec bretelle en 6 ON

-Gel des augmentations générales jusqu'en 2014 et gel des échelons jusqu'au 31 mars 2016

-Remise en cause de l'application des journées Joker dans certains cas

-Baisse de rémunération suite à certaines suppressions d'IR

-Suppression de l'indemnité habillement

Retrouvez toutes les infos sur nos sites respectifs : WWW.UGICTCGTPNCAF.FR

WWW.SUD-AERIEN.ORG

Si vous êtes opposé à cette casse du PNC, si vous voulez continuer à faire votre travail dans des conditions supportables, rejoignez nous !

Concernant les règles de la loi DIARD pour la grève, n'hésitez pas à nous contacter

Tous en grève du 27 février au 03 mars